



République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
Ministère de la Justice  
Direction de l'Administration pénitentiaire  
Service de la Communication

0027

N° M.J/D.A.P/S.C

Dakar, le 24 JUIL 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du maintien des liens avec les familles, l'Administration pénitentiaire informe l'opinion publique de la reprise à l'occasion de la fête de la Tabaski, de l'entrée des plats extérieurs au sein des établissements pénitentiaires.

Cette mesure est valable pour trois (03) jours à savoir le jour de la Tabaski (31 juillet 2020) et les deux (02) jours qui suivent.

Toutefois, l'Administration pénitentiaire voudrait particulièrement inviter les familles à respecter les mesures d'hygiène qui s'imposent en cette période de pandémie Covid-19.

Les plats doivent être déposés dans des contenants à fermeture hermétique (exemple seau plastique avec couvercle).

L'Administration pénitentiaire remercie les familles et les détenus de leur compréhension pour la bonne exécution de cette mesure.

LE SERVICE DE LA COMMUNICATION

